Autonomie des personnes dépendantes : audelà des soins... la vie!

Autor(en): **Dentan, Jacques**

Objekttyp: Article

Zeitschrift: PS info: nouvelles de Pro Senectute Suisse

Band (Jahr): - (1999)

Heft 3

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-789459

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

Autonomie des personnes dépendantes : au-delà des soins... la vie !

Derrière le maternage, il y a le risque que l'on ne veut pas prendre, la tâche qu'il faut se simplifier. Derrière l'urgence, il y a souvent des choix que l'on a retardés ou des décisions précipitées sous l'empire de contraintes économiques. Trop souvent, ces comportements attentent à la qualité de vie de la personne âgée dépendante, adulte certes affaibli, mais qui - hormis les désorientés - devrait pouvoir garder un maximum d'autonomie. Ces observations ressortent de la journée d'étude organisée le 1er juin à Genève à l'instigation de Pro Senectute, Fondation suisse pour la vieillesse, en collaboration avec les centres de recherche et de formation de l'Institut d'études sociales.

Les 120 participants constatent que les professionnels de la santé surtout, et du social aussi, jouent un rôle prédominant par rapport à la personne âgée et à son entourage, s'agissant de prendre des décisions qui représentent un véritable choix de vie. Les contraintes économiques et les impératifs médicaux prennent souvent le pas sur les considérations psychologiques ou sociales, qui pourraient conduire à des solutions moins onéreuses et plus favorables pour la personne âgée. Ces défauts prennent toute leur importance, si l'on sait qu'une personne âgée de plus de 80 ans sur cinq est appelée à connaître une situation de dépendance, que ce soit chez elle ou en établissement médicalisé.

Clivages et précipitation

Par refus d'envisager la réalité qui se prépare, la personne âgée dont la santé décline, son entourage familial et les partenaires du médico-social précipitent souvent des solutions d'urgence qu'il aurait été pourtant possible de mûrir ensemble. Le clivage qui règne entre l'aide et les soins à domicile, d'une part, et l'univers institutionnel (hôpitaux, EMS), d'autre part, ne favorise guère les solutions harmonieuses.

Trop souvent les proches d'une personne dépendante, admise en EMS, se trouvent brutalement dessaisis de responsabilités qu'ils ont assumées avec une grande assiduité et en conçoivent de la culpabilité; en les associant bien davantage à la situation nouvelle, ils se sentiraient d'autant plus utiles qu'ils sont seuls à bien connaître le patient. C'est pourquoi d'aucuns préconisent la désignation de personnes de référence (proche, soignant vivant une relation privilégiée, curateur, etc.) à même de conseiller, de favoriser le partenariat, voire de défendre les intérêts du pensionnaire.

Partenaires sur pied d'égalité

Stimuler le partenariat entre les acteurs du médico-social, c'est accepter de s'informer largement, de se reconnaître autant que possible sur pied d'égalité, même avec le corps médical, le patient et ses proches ou les bénévoles. L'on s'est accordé aussi pour définir des stratégies, notamment lorsque les professionnels du médico-social sont confrontés à des circonstances qu'ils ne peuvent maîtriser: gestion du temps, restrictions du personnel, économies, etc.

Pour que le projet de soin ne se transforme pas en projet de vie dans les établissements médicalisés, on pourrait aussi imaginer de remettre en cause de temps à autre le sacrosaint principe de la toilette ou des trois repas quotidiens. L'on y gagnerait peut-être une partie du temps nécessaire à l'établissement de relations plus harmonieuses avec les hôtes, voire à une meilleure qualité de vie dans l'établissement. jd



Un partenariat à droits égaux